

# Assemblée d'Eloah

La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. Jn. 17:3

## Lecture du Neuvième Commandement

(Droit d'auteur © 2012 Dave Treat)



Édition: **Sortie Initiale**

Cette étude est essentiellement un résumé de l'œuvre de R.J. de Rusdoony sur le neuvième commandement dans son livre The Institutes of Biblical Law (Les Instituts de la Loi Biblique), Volume 1.



P.O. Box 45 • Rockton • Ontario • Canada • L0R1X0 • [www.assemblyofeloah.org](http://www.assemblyofeloah.org)

Cet exposé peut être librement copié et distribué à condition qu'il soit copié intégralement sans modifications ni omissions. Les noms et adresses de l'éditeur et la note de droit d'auteur doivent être inclus. Aucun coût ne peut être exigé des récipiendaires des copies distribuées. De brèves citations sont permises dans des articles et des textes critiques sans enfreindre les droits d'auteur.

## ***Tenter Dieu***

Exode 20: 6 et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

Rahab, Abraham, Isaac et Jacob ont tous menti pour préserver des vies.

Jacques 2: 25 loue Rahab.

Nous ne pouvons pas supposer que Dieu nous sauvera parce que nous disons la vérité dans TOUS les cas. Cela pourrait être tenter Dieu.

La Bible ne semble pas condamner Abraham ni Isaac pour avoir menti (Gen. 12: 11-13 ; 20: 2; 26: 6-7). Ils sont richement bénis et les hommes qui les ont mis en danger sont condamnés ou jugés (Gen. 12: 15-20; 20: 3-18; 26: 10-16).

Personne qui cherche à nous faire du mal en violant les lois de Dieu n'a droit à la vérité. Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Le silence n'est pas mentir.

Le 5<sup>ème</sup> amendement déclare qu'aucun homme ne peut être contraint de témoigner contre lui-même.

Mat. 4: 7 Jésus lui dit: Il est aussi écrit: Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu.

Nous ne pouvons pas exiger que Dieu fasse quoi que ce soit. Christ l'a souligné en mettant sa vie en danger comme test pour voir si Dieu le sauverait ou non. C'est inapproprié.

Au commencement, Satan a incité l'humanité à tenter Dieu (Genèse 3: 1).

En Égypte, les sages-femmes ont menti pour épargner les enfants mâles et Dieu les a bénies pour leurs efforts (Exode 1: 17-21).

Dieu déteste le mensonge (Prov. 6: 16-19; 12: 22; Lévit. 19: 11; Colossiens 3: 9).

Satan est le père du mensonge (Jean 8: 44; Actes 5: 3).

Dieu a mis un esprit de mensonge dans la bouche des faux prophètes (1 Rois 22: 22-23).

Le neuvième commandement nous interdit de dire des mensonges qui peuvent nuire à nos prochains. S'il nous est interdit d'endommager le bon nom de notre prochain, encore moins nous est-il permis d'aider des malfaiteurs à voler sa propriété, à violer ses servantes ou à prendre sa vie? (Page 548)

***La Sanctification et la Loi***

La loi est sainte. Nous devons être saints (Lév. 19: 2). Être saint est un préfixe à chaque loi et, dans Lévitique 19: 2, il est un préfixe sur l'interdiction de commérages et de faux témoignages à la cour (Lév. 19: 16).

Le salut est par la foi, mais la sanctification est par la loi.

La doctrine biblique est essentiellement pratique en ce qu'elle exige la soumission de toute la création aux lois de Dieu.

L'ascétisme enseigne que la chair est mauvaise et que nous devons la traiter comme un ennemi. Beaucoup se blessent en essayant de se sanctifier et de devenir plus « saints ».

La sanctification recherchée par l'Esprit Saint plutôt que par l'ordre juridique de Dieu conduit à l'anarchie. C'est l'antinomianisme.

La foi sans les œuvres est morte. Voir aussi Ésaïe 8: 20; Ps. 119: 105)

La prière profonde pour se rapprocher de Dieu sans observer la loi est vaine (Mat. 6: 7).

L'appel à la sanctification (Lév. 19: 2) ...

... est un appel à obéir à la loi: c'est la règle de la sanctification.

Nous établissons la loi en lui obéissant (Rom. 3: 31).

***Le Faux Prophète***

Le faux témoignage, qui est interdit par le neuvième commandement, inclut un faux témoignage concernant Dieu. Dans Deutéronome 18: 9-22, nous avons non seulement une prophétie sur l'avènement du Messie, mais un test pour les faux prophètes.

La loi interdit l'idolâtrie et une grande partie de l'idolâtrie est conçue pour sonder le futur.

Dieu ne se révèle pas par rituel ou rite. Il ne fait pas prospérer les hommes en réponse aux cadeaux et pots-de-vin. Au lieu de se tourner vers ces abominations qui ont apporté un jugement sur les Cananéens,

Deut. 18: 12, 14 Car quiconque fait ces choses est en abomination à Y<sup>h</sup>ovah (l'Éternel); et c'est à cause de ces abominations que Y<sup>h</sup>ovah (l'Éternel), ton Dieu, va chasser ces nations devant toi. <sup>14</sup> Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins; mais à toi, Y<sup>h</sup>ovah (l'Éternel), ton Dieu, ne le permet pas.

nous devons être parfaits avec Y<sup>h</sup>ovah notre Elohim.

Deut. 18: 13 Tu seras parfait avec Y<sup>h</sup>ovah (l'Éternel), ton Dieu.

Dans un sens, la loi elle-même est donnée comme méthode ordonnée par Dieu pour prédire l'avenir. Si vous obéissez, les bénédictions abonderont. Sinon, les malédictions viendront comme promis. Le premier principe de prédiction est le pouvoir souverain et le décret de Dieu. Le deuxième est le pouvoir démoniaque qui cherche à établir un concept indépendant et révolutionnaire de pouvoir et de contrôle. Il y a certaines parties du plan de Dieu que Lui seul connaît.

Marc 13: 32 Pour ce qui est du jour ou de l'heure, personne ne le sait, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul.

La loi a été donnée par Moïse, mais le moyen par lequel la loi a été donnée était terrifiant pour Israël et les a rapprochés de la présence du jugement. Dieu suscitera donc un autre Prophète, un autre Moïse ou législateur, et Dieu mettra les paroles qu'il doit dire dans sa bouche.

Deutéronome 18: 18 Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai.

Le grand prophète est ainsi donné en termes de la loi originale, et en tant que législateur. La clé de la relation entre le Prophète et Moïse est la loi.

De faux prophètes surgiront représentant un autre dieu ou pouvoir et donc une autre loi. En prophétisant la captivité, Jérémie l'a fait en se basant sur la loi (Deut. 27-31) Il pouvait aussi annoncer la durée de 70 ans basée sur l'inspiration de Dieu.

Jérémie 25: 11 Tout ce pays deviendra une ruine, un désert, et ces nations seront asservies au roi de Babylone pendant soixante-dix ans.

Le point clé est la loi. Là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de vraie prophétie, ni de véritables oracles pour Dieu, ni de véritables prédictions. Chaque fois que les chrétiens négligent la loi, ils deviennent la proie facile des charlatans.

Ceux qui n'enseignent pas toute la Parole de Dieu ne sont pas moins coupables d'être de faux prophètes. Ceux qui négligent la loi n'ont pas d'évangile, car ils ont nié la justice de Dieu, qui est la base de l'évangile.

La peine de mort est exigée pour ceux qui présument parler au nom de Dieu.

Deut. 18: 20 Mais le prophète qui aura l'audace de dire en mon nom une parole que je ne lui aurai point commandée de dire, ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète-là sera puni de mort.

Ceux qui enseignent délibérément un ordre juridique révolutionnaire

sont des traîtres à l'ordre juridique de Dieu. Ceux qui prêchent par cupidité, avidité, ou tendances antinomiques une vue défectueuse des Écritures sont aussi des traîtres, bien que pas dans le même sens ou au même degré.

### ***Le témoignage du faux prophète***

Adam et Eve étaient coupables devant Dieu de rébellion, d'apostasie. Ils ont aggravé leur péché en plaçant chacun le blâme sur quelqu'un d'autre: le serpent, et la femme. La culpabilité de Satan n'a fait aucune différence au fait qu'Adam et Eve étaient principalement et essentiellement coupables de leur propre péché. Les Écritures affirment clairement que chacun de nous est personnellement responsable de son péché.

Le déterminisme n'est pas non plus soutenu par les Écritures. Le déterminisme (la philosophie) est la doctrine philosophique selon laquelle tous les événements, y compris les actions et les choix humains, sont entièrement déterminés par les événements précédents et l'état des choses, de sorte que la liberté de choix est illusoire.

Cette philosophie implique une absence de libre arbitre ou d'agence morale libre et cherche à enlever la responsabilité de

l'individu. Quoi qu'il arrive, c'est le destin de chacun, donc rien ne peut être fait pour le changer. On peut aussi appeler cela la théorie du complot.

Ceux qui portent de faux témoignages attribuent des pouvoirs à Satan et de faux dieux qui, à juste titre, n'appartiennent qu'à Y<sup>e</sup>hovah. Ils attribuent aux conspirations un ordre moral et une discipline qui est une impossibilité. Satan ne peut ni construire ni créer; il n'est qu'un destructeur, un meurtrier, et il n'a de pouvoir que dans la mesure où nous abandonnons le vrai pouvoir de Dieu. Plus nous nous éloignons du vrai pouvoir, plus nous devenons apostats.

Le pouvoir du mal est faible et limité; il est sous le contrôle de Dieu et constitue Son fléau sur les nations. La faiblesse des conspirations maléfiques signifie qu'elles ne peuvent normalement occuper qu'un vide. Comme la loi de Dieu est rejetée, des conspirations maléfiques remplissent le vide qui en résulte.

La clé pour vaincre les conspirations maléfiques n'est pas une concentration sur le mal, mais une reconstruction pieuse. L'un des péchés que Jésus a condamnés chez certains membres de l'église de Thyatire était leur souci d'étudier « les profondeurs de Satan ».

Apocalypse 2: 24 A vous, à tous les autres de Thyatire, qui ne reçoivent pas cette doctrine, et qui n'ont pas connu les profondeurs de Satan, comme ils les appellent, je vous dis: Je ne mets pas sur vous d'autre fardeau;

Le pouvoir est basé sur une foi, une philosophie. Quand la foi ou la philosophie derrière une culture commence à mourir, il y a un changement de pouvoir. À mesure que les soi-disant chrétiens continuent à détruire les lois de Dieu et deviennent de plus en plus antinomiques, aucun ordre juridique ne peut exister. En conséquence, les impulsions et les mouvements criminels s'emparent du pouvoir.

L'humanité est responsable de ses propres actions. Satan ne peut pas être blâmé pour ce que nous faisons. Dieu a confronté Adam et Ève avec leur péché dans le jardin tout comme Nathan a confronté David.

2 Samuel 12: 7 Nathan déclara alors à David: «C'est toi qui es cet homme-là! Voici ce que dit Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), le Dieu d'Israël: Je t'ai désigné par onction comme roi sur Israël et je t'ai délivré de Saül.

Le commandement contre le faux témoignage signifie que nous devons donner un témoignage véridique en toutes choses. Nous ne devons pas donner de faux témoignages concernant Dieu ou l'homme, et nous ne devons pas donner de faux témoignages

concernant Satan en lui attribuant des pouvoirs qui n'appartiennent qu'à Dieu Tout-Puissant. Les apôtres ne se sont pas attardés sur les conspirations maléfiques de Satan et/ou les mauvais gouvernements. Ils se sont concentrés sur la victoire qui vainc le monde.

Rom. 16: 20 Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous!

1 Jean 5: 4 parce que tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.

Jean 11: 47-53 Alors les principaux sacrificateurs et les pharisiens assemblèrent le sanhédrin, et dirent: Que ferons-nous? Car cet homme fait beaucoup de miracles. <sup>48</sup> Si nous le laissons faire, tous croiront en lui, et les Romains viendront détruire et notre ville et notre nation. <sup>49</sup> L'un d'eux, Caïphe, qui était souverain sacrificateur cette année-là, leur dit: Vous n'y entendez rien; <sup>50</sup> vous ne réfléchissez pas qu'il est dans votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que la nation entière ne périsse pas. <sup>51</sup> Or, il ne dit pas cela de lui-même; mais étant souverain sacrificateur cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation. <sup>52</sup> Et ce n'était pas pour la nation seulement; c'était aussi afin de réunir en un seul corps les enfants de Dieu dispersés. <sup>53</sup> Dès ce jour, ils résolurent de le faire mourir.

C'est toujours Dieu qui règne et exécute son plan comme il l'entend.

## ***Corroboration***

Dans les systèmes judiciaires, pour que la justice l'emporte, un témoignage honnête et fidèle est essentiel. Cependant, parce que l'homme est pécheur et que les tribunaux reflètent la condition de l'homme, des mécanismes de contrôle et d'équilibre ont dû être mis en place.

Deut. 19: 15 Un seul témoin ne suffira pas contre un homme pour constater un crime ou un péché, quel qu'il soit; un fait ne pourra s'établir que sur la déposition de deux ou de trois témoins.

Deut. 17: 6 Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d'un seul témoin.

Nom. 35: 30 Si un homme tue quelqu'un, on ôtera la vie au meurtrier, sur la déposition de témoins. Un seul témoin ne suffira pas pour faire condamner une personne à mort.

Cette loi est répétée dans le Nouveau Testament.

Matt. 18: 15-16 Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. <sup>16</sup> Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins.

2 Cor. 13: 1 Je vais chez vous pour la troisième fois. Toute affaire se réglera

sur la déclaration de deux ou de trois témoins.

1 Tim. 5: 19 Ne reçois point d'accusation contre un ancien, si ce n'est sur la déposition de deux ou trois témoins.

Heb. 10: 28 Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins;

Il y a des limites au pouvoir des tribunaux. La loi de Dieu sur le témoignage ne permet pas la torture ni les aveux forcés. La confession n'est pas citée dans la loi; sa place dans les tribunaux n'était apparemment liée qu'à des preuves corroborantes. Ainsi, les aveux d'Acan devaient être corroborés avant qu'il soit condamné et exécuté.

Josué 7: 19-26 Josué dit à Acan: Mon fils, donne gloire à Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel), le Dieu d'Israël, et rends-lui hommage. Dis-moi donc ce que tu as fait, ne me le cache point. <sup>20</sup> Acan répondit à Josué, et dit: Il est vrai que j'ai péché contre Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel), le Dieu d'Israël, et voici ce que j'ai fait. <sup>21</sup> J'ai vu dans le butin un beau manteau de Schinear, deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or du poids de cinquante sicles; je les ai convoités, et je les ai pris; ils sont cachés dans la terre au milieu de ma tente, et l'argent est dessous. <sup>22</sup> Josué envoya des gens, qui coururent à la tente; et voici, les objets étaient cachés dans la tente d'Acan, et l'argent était dessous. <sup>23</sup> Ils les prirent du milieu de la tente, les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les déposèrent devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel). <sup>24</sup> Josué et tout Israël avec lui prirent Acan, fils de

Zérach, l'argent, le manteau, le lingot d'or, les fils et les filles d'Acan, ses bœufs, ses ânes, ses brebis, sa tente, et tout ce qui lui appartenait; et ils les firent monter dans la vallée d'Acor.<sup>25</sup> Josué dit: Pourquoi nous as-tu troublés? Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) te troublera aujourd'hui. Et tout Israël le lapida. On les brûla au feu, on les lapida,<sup>26</sup> et l'on éleva sur Acan un grand monceau de pierres, qui subsiste encore aujourd'hui. Et Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) revint de l'ardeur de sa colère. C'est à cause de cet événement qu'on a donné jusqu'à ce jour à ce lieu le nom de vallée d'Acor.

Les détecteurs de mensonge frappent au cœur de cette loi. Le suspect est présumé coupable et il / elle est mis au défi de se prouver innocent en l'absence de deux témoins ou plus en passant le test.

Ne pas témoigner dans la loi de Dieu signifie être complice du crime:

Psaumes 50: 18 Si tu vois un voleur, tu te plais avec lui, Et ta part est avec les adultères.

La corroboration ne peut pas être un instrument de justice si les citoyens ne sont pas conscients de leurs responsabilités dans l'application de l'ordre juridique.

### ***Faux serment***

Le faux serment est considéré comme une infraction très grave par Y<sup>e</sup>hovah. Précisément parce que les procédures de la loi biblique reposent, non sur l'auto-incrimination forcée, mais sur un

témoignage honnête. Tout faux serment constitue une destruction des processus de justice.

La loi est donc explicite et sévère dans son attitude envers le faux serment.

Lev. 19: 12 Vous ne jurerez point fausement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel).

Deut. 17: 6-7 Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d'un seul témoin.<sup>7</sup> La main des témoins se lèvera la première sur lui pour le faire mourir, et la main de tout le peuple ensuite. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.

Deut. 19: 16-21 Lorsqu'un faux témoin s'élèvera contre quelqu'un pour l'accuser d'un crime,<sup>17</sup> les deux hommes en contestation comparaitront devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel), devant les sacrificateurs et les juges alors en fonctions.<sup>18</sup> Les juges feront avec soin des recherches. Le témoin est-il un faux témoin, a-t-il fait contre son frère une fausse déposition,<sup>19</sup> alors vous le traiterez comme il avait dessein de traiter son frère. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.<sup>20</sup> Les autres entendront et craindront, et l'on ne commettra plus un acte aussi criminel au milieu de toi.<sup>21</sup> Tu ne jetteras aucun regard de pitié: œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Prov. 19: 5 Le faux témoin ne restera pas impuni, Et celui qui dit des mensonges n'échappera pas.

Prov. 19: 9 Le faux témoin ne restera pas impuni, Et celui qui dit des mensonges périra.

Prov. 25: 18 Comme une massue, une épée et une flèche aiguë, Ainsi est un homme qui porte un faux témoignage contre son prochain.

Matt. 19: 18 Lesquels? lui dit-il. Et Jésus répondit: Tu ne tueras point; tu ne commettras point d'adultère; tu ne déroberas point; tu ne diras point de faux témoignage;

Rom. 13: 9 En effet, les commandements: Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

La loi assimile le parjure au blasphème puisque c'est la justice de Dieu qui est offensée.

Lev. 19: 12 Vous ne jurerez point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel).

Les sacrificateurs participent aux procédures de la cour, en ce sens que le serment du témoin est fait à Y<sup>e</sup>hovah « devant les sacrificateurs et les juges ».

Deut. 19: 16-19 Lorsqu'un faux témoin s'élèvera contre quelqu'un pour l'accuser d'un crime, <sup>17</sup> les deux hommes en contestation comparaitront devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), devant les sacrificateurs et les juges alors en fonctions. <sup>18</sup> Les juges feront avec soin des recherches. Le témoin est-il un faux témoin, a-t-il fait contre son frère une fausse déposition, <sup>19</sup> alors vous le traiterez comme il avait dessein de traiter son frère. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.

Les tribunaux sont inévitablement de nature religieuse. La loi qu'ils administrent représente une religion et une moralité, et les procédures du tribunal reposent sur l'intégrité du serment en vertu duquel le témoignage est donné. Le serment et la loi sont tous deux religieux; changez la religion derrière eux et la société est en révolution.

Il est évident que le faux serment est une infraction religieuse, civile et pénale. Bien que la Bible limite sévèrement la capacité de la cour ou de tout homme d'envahir l'esprit d'un individu, elle déclare clairement que tout témoignage légalement requis doit être honnête et fidèle, ou bien un crime contre Dieu et l'homme a été commis.

La Bible n'est pas écologiste dans son explication du péché.

Deut. 17: 7 La main des témoins se lèvera la première sur lui pour le faire mourir, et la main de tout le peuple ensuite. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.

Nous devons purger le mal de notre milieu. Le mal n'existe pas en tant qu'entité abstraite. Le mal ne peut exister en dehors des personnes ou des êtres maléfiques. L'écologiste cherche à séparer la personne du péché et place le péché dans l'environnement, qui est précisément la thèse de Satan

dans le Jardin d'Éden. Dieu est notre environnement, donc chaque écologiste est en guerre avec Dieu.

Vous avez entendu dire que nous devons aimer le pécheur et détester le péché. En termes bibliques, c'est impossible. Il n'y a aucun péché en dehors d'une personne ou d'un être qui commet le péché. En séparant le péché de la personne qui commet le péché, le jugement est retenu de la réalité (la personne) et placé sur la possibilité (le péché). Parce que Dieu a créé l'homme avec le potentiel de pécher, le jugement et la culpabilité pour la possibilité sont ainsi transférés à Y<sup>e</sup>hovah.

Adam a blâmé Y<sup>e</sup>hovah; il a blâmé son environnement pour son péché dans le Jardin d'Éden.

Genèse 3: 12 L'homme répondit: La femme que tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé.

Le principe d'œil pour œil est celui sur lequel la loi israélite est basée. Il est plus souvent appliqué à la vengeance, mais n'a rien à voir du tout avec la vengeance. La vengeance est interdite dans les deux testaments autant l'ancien que le nouveau. Le principe d'œil pour œil en est un légal qui limite la vengeance. Il guide le juge pour fixer la pénalité qui conviendra au crime commis.

Le principe signifie simplement que si quelqu'un porte un faux témoignage dans un cas où la vie

du défendeur est en jeu, le faux témoin doit être exécuté. S'il s'agit d'un dédommagement de 1 000 \$, le faux témoin doit payer 1 000 \$. La pénalité de l'affaire incombe au faux témoin.

La loi interdit la pitié envers un faux témoin.

Deut. 19: 21 Tu ne jetteras aucun regard de pitié: œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

La pitié envers un faux témoin nous aligne sur ceux qui détruisent la société et l'ordre juridique de Y<sup>e</sup>hovah. Ayez pitié des justes, des victimes, des offensés, des pauvres et des nécessiteux, des veuves et des orphelins, mais agissez sévèrement contre le mal et éloignez les méchants de nous.

### ***Jésus en tant que Témoin***

La loi exige non seulement un témoignage véridique et fidèle, mais exige dans un cas de peine capitale que le témoin participe à l'exécution.

Deut. 17: 6-7 Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d'un seul témoin. <sup>7</sup> La main des témoins se lèvera la première sur lui pour le faire mourir, et la main de tout le peuple ensuite. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi.

Lév. 24: 14 Fais sortir du camp le blasphémateur; tous ceux qui l'ont entendu poseront leurs mains sur sa tête, et toute l'assemblée le lapidera.

Deut. 13: 9 Mais tu le feras mourir; ta main se lèvera la première sur lui pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple ensuite;

Le maintien de l'ordre dans la société repose sur l'ensemble de la population. Tous ont un devoir dans l'application de la loi et, dans une exécution, les témoins jouent un rôle de premier plan. L'application de la loi exige la participation de citoyens respectueux des lois.

Toutefois, le sens du mot « témoin » a été confondu en raison du développement post-biblique du mot grec pour « témoin ». Le mot hébreu pour témoin, *ed*, *edah*, est traduit dans le nouveau testament grec par *martus*, *marturion*. Le mot grec est la traduction correcte de l'hébreu, comme Matthieu 18: 16 et Marc 14: 63 expliquent clairement.

Matt. 18: 16 Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins.

Marc 14: 63 Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, et dit: Qu'avons-nous encore besoin de témoins?

Mais le mot grec *martus* est à l'origine du mot français *martyr* et le résultat est une confusion étonnante. Les témoins de Jésus ont été exécutés par l'Empire

romain, et le résultat a été un étrange renversement de sens. Dans la Bible, le témoin est celui qui travaille à l'application de la loi jusqu'au point de participer aux exécutions des accusés condamnés.

Le mot martyr en est venu à signifier exactement le contraire, c'est-à-dire, celui qui est exécuté plutôt qu'un bourreau, celui qui est persécuté plutôt que celui qui a le rôle principal dans la poursuite. Le résultat est une sérieuse mauvaise interprétation de la Bible.

Le point est plus important vu que Jésus est identifié principalement comme le témoin.

Apocalypse 1: 5-6 et de la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né des morts, et le prince des rois de la terre! A celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang, <sup>6</sup> et qui a fait de nous un royaume, des sacrificateurs pour Dieu son Père, à lui soient la gloire et la puissance, aux siècles des siècles! Amen!

Apocalypse 3: 14 Ecris à l'ange de l'Eglise de Laodicée: Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu:

Dans la lettre aux Laodicéens, Jésus s'identifie comme le témoin fidèle et véritable. La signification en est évidente: Jésus témoigne contre l'église et promet d'exécuter la peine contre eux s'ils ne se repentent pas.

Apocalypse 3: 15-22 Je connais tes œuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni bouillant. Si seulement tu étais froid ou bouillant! <sup>16</sup> Ainsi, parce que tu es tiède et que tu n'es ni froid ni bouillant, je vais te vomir de ma bouche. <sup>17</sup> En effet, tu dis: Je suis riche, je me suis enrichi et je n'ai besoin de rien, et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. <sup>18</sup> Je te conseille donc d'acheter chez moi de l'or purifié par le feu afin que tu deviennes vraiment riche, des vêtements blancs afin que tu sois habillé et qu'on ne voie plus la honte de ta nudité, ainsi qu'un remède à appliquer sur tes yeux afin que tu voies. <sup>19</sup> Moi, je reprends et je corrige tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle et repens-toi! <sup>20</sup> Voici, je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi. <sup>21</sup> Le vainqueur, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, tout comme moi aussi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. <sup>22</sup> Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.!

En tant que grand Moïse et grand prophète, Jésus est à la fois le dispensateur et l'exécuteur de la loi.

Deut. 18: 15-19 Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi : vous l'écouteriez! <sup>16</sup> Il répondra ainsi à la demande que tu fis à Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, à Horeb, le jour de l'assemblée, quand tu disais: Que je n'entende plus la voix de Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, afin de ne pas mourir. <sup>17</sup> Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) me dit: Ce qu'ils ont dit est bien. <sup>18</sup> Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira

tout ce que je lui commanderai. <sup>19</sup> Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte.

Le sacerdoce rabbinique l'a rejeté et a qualifié son témoignage de faux. En conséquence, il les a condamnés à mort.

Matt. 21: 43 C'est pourquoi, je vous le dis, le royaume de Dieu vous sera enlevé, et sera donné à une nation qui en rendra les fruits.

Matthieu 23: 23 Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous versez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin et que vous laissez ce qu'il y a de plus important dans la loi: la justice, la bonté et la fidélité. C'est cela qu'il fallait pratiquer, sans négliger le reste. <sup>24</sup> Conducteurs aveugles! Vous filtrez vos boissons pour éliminer le moucheron, mais vous avalez le chameau. <sup>25</sup> Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez l'extérieur de la coupe et du plat, alors qu'à l'intérieur ils sont pleins du produit de vos vols et de vos excès. <sup>26</sup> Pharisien aveugle! Nettoie d'abord l'intérieur de la coupe et du plat, afin que l'extérieur aussi devienne pur. <sup>27</sup> Malheur à vous, spécialistes de la loi et pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des tombeaux blanchis qui paraissent beaux de l'extérieur et qui, à l'intérieur, sont pleins d'ossements de morts et de toutes sortes d'impuretés. <sup>28</sup> Vous de même, de l'extérieur, vous paraissez justes aux hommes, mais à l'intérieur vous êtes pleins d'hypocrisie et d'injustice.

La loi s'est appliquée aux Pharisiens car ils ont porté un faux

témoignage contre Jésus et l'ont mis à mort.

Matt. 26: 65-75 Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements en disant: «Il a blasphémé! Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous venez d'entendre son blasphème. <sup>66</sup> Qu'en pensez-vous?» Ils répondirent: «Il mérite la mort.» <sup>67</sup> Là-dessus, ils lui crachèrent au visage et le frappèrent à coups de poing; certains lui donnaient des gifles en disant: <sup>68</sup> «Christ, prophétise-nous qui t'a frappé!» <sup>69</sup> Or Pierre était assis dehors dans la cour. Une servante s'approcha de lui et dit: «Toi aussi, tu étais avec Jésus le Galiléen.» <sup>70</sup> Mais il le nia devant tous en disant: «Je ne sais pas ce que tu veux dire.» <sup>71</sup> Comme il se dirigeait vers la porte, une autre servante le vit et dit à ceux qui se trouvaient là: «Cet homme [aussi] était avec Jésus de Nazareth.» <sup>72</sup> Il le nia de nouveau, avec serment: «Je ne connais pas cet homme.» <sup>73</sup> Peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent et dirent à Pierre: «Certainement, toi aussi tu fais partie de ces gens-là, carton langage te fait reconnaître.» <sup>74</sup> Alors il se mit à jurer en lançant des malédictions: «Je ne connais pas cet homme.» Aussitôt un coq chanta. <sup>75</sup> Pierre se souvint alors de ce que Jésus [lui] avait dit: «Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.» Il sortit et pleura amèrement.

Matt. 27: 22 Pilate leur dit: Que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ? Tous répondirent: Qu'il soit crucifié!

La signification de Jésus en tant que témoin fidèle et véritable est qu'il ne témoigne pas seulement contre ceux qui sont en guerre contre Dieu, mais il les exécute aussi.

Le faux témoignage concernant Jésus, auquel tous les incroyants, tous les «chrétiens» apostats, et toutes les nations et institutions, qui rejettent la parole de la loi qu'il a apportée du Père, avec un assentiment unanime, exige leur mort, conformément à la loi (Deut. 19: 16-21). Ainsi Jésus enlève le mal du royaume qui lui a été donné par le Père.

### ***Faux Témoins***

Des variétés subtiles mais importantes de faux témoins sont citées dans la loi et nous devons les reconnaître. En examinant le contexte spécifique de la loi, parfois beaucoup est indiqué quant à la signification. Exode 23: 1, 2, 7 devient plus clair si l'on examine les versets 1 à 9.

Exode 23: 1-2 Tu ne répandras point de faux bruit. Tu ne te joindras point au méchant pour faire un faux témoignage. <sup>2</sup> Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal; et tu ne déposeras point dans un procès en te mettant du côté du grand nombre, pour violer la justice.

Exode 23: 7 Tu ne prononceras point de sentence inique, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste; car je n'absoudrai point le coupable.

Exode 23:1-9 Tu ne répandras point de faux bruit. Tu ne te joindras point au méchant pour faire un faux témoignage. <sup>2</sup> Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal; et tu ne déposeras point dans un procès en te mettant du côté du grand nombre, pour violer la justice. <sup>3</sup> Tu ne

favoriseras point le pauvre dans son procès. <sup>4</sup> Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu le lui ramèneras. <sup>5</sup> Si tu vois l'âne de ton ennemi succombant sous sa charge, et que tu hésites à le décharger, tu l'aideras à le décharger. <sup>6</sup> Tu ne porteras point atteinte au droit du pauvre dans son procès. <sup>7</sup> Tu ne prononceras point de sentence inique, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste; car je n'absoudrai point le coupable. <sup>8</sup> Tu ne recevras point de présents; car les présents aveuglent ceux qui ont les yeux ouverts et corrompent les paroles des justes. <sup>9</sup> Tu n'opprimeras point l'étranger; vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte.

Le neuvième commandement se réfère principalement à une cour de justice, et accessoirement à la vie et à la communauté. Le passage ci-dessus établit la loi du faux témoignage, dans ses deux sens, dans l'exigence plus large de la justice.

Plusieurs principes apparaissent dans ce passage.

1. Un homme juste doit agir en fonction de la loi de Dieu, et non en fonction de la foule ou la multitude, car l'esprit de la foule, si puissant qu'il soit pour gouverner l'homme, est rarement, voire jamais, la loi de Dieu. Le pouvoir de Dieu doit nous gouverner plutôt que le pouvoir de l'homme.
2. Nous ne pouvons pas être régis par des considérations personnelles comme la pitié pour les pauvres, etc. Les pots-de-vin déforment la

loi, tout comme l'acceptation des personnes. TOUS les gens doivent être traités de la même manière, même les ennemis.

3. Il y a un lien étroit entre les paroles et les actes. La malice dans les paroles signifie aussi la malice dans les actes. Il est peu probable qu'un homme qui émet un rapport ou un témoignage faux et malveillant concernant son voisin aide son voisin. Un témoin malhonnête est aussi essentiellement un voisin corrompu.

La loi de Dieu ne nous permet pas d'utiliser des paroles en référence à notre amour et notre haine, nos préférences et nos antipathies, ou nos profits et nos pertes. La parole analogique signifie la parole obéissante. David cite, en tant qu'homme de Dieu, à propos de l'homme qui témoigne devant un tribunal à son propre détriment.

Psaumes 15: 1-5 Psaume de David. O Y<sup>e</sup>hovah (Eternel)! qui séjournera dans ta tente? Qui demeurera sur ta montagne sainte? — <sup>2</sup> Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice Et qui dit la vérité selon son cœur. <sup>3</sup> Il ne Atteinte à la réputation point avec sa langue, Il ne fait point de mal à son semblable, Et il ne jette point l'opprobre sur son prochain. <sup>4</sup> Il regarde avec dédain celui qui est méprisable, Mais il honore ceux qui craignent Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel); Il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice. <sup>5</sup> Il n'exige point d'intérêt de son argent, Et il n'accepte point de don contre l'innocent. Celui qui se conduit ainsi ne chancelle jamais.

Ce psaume est un commentaire sur Exode 23: 1-9. La parole analogique est la parole d'un témoin fidèle dans l'acte d'obéissance. Le vrai témoignage fait référence, avant tout, à Dieu et à sa justice, et non à l'homme et à ses désirs.

### ***La langue mensongère***

La Bible a beaucoup à dire sur la langue mensongère. Les commentaires de Salomon sur le sujet sont tout à fait révélateurs.

Prov. 6: 16 Il y a six choses que hait Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), Et même sept qu'il a en horreur; <sup>17</sup> Les yeux hautains, la langue menteuse, Les mains qui répandent le sang innocent, <sup>18</sup> Le cœur qui médite des projets iniques, Les pieds qui se hâtent de courir au mal, <sup>19</sup> Le faux témoin qui dit des mensonges, Et celui qui excite des querelles entre frères.

Sur les sept péchés cités ici, trois portent sur des questions de parole. Aucun vice n'est une plus grande abomination pour Dieu que de s'efforcer de mettre les hommes qui s'aiment en désaccord. C'est ainsi que Satan a mis l'humanité en opposition avec Y<sup>e</sup>hovah.

La base de toutes les langues mensongères est le refus d'accepter la responsabilité. Satan est appelé le père du mensonge par Jésus.

Jean 8: 44 Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds; car il est menteur et le père du mensonge.

Après avoir accepté le mensonge de Satan, Adam et Ève ont menti sur leur propre culpabilité.

Genèse 3: 9-13 Mais Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) Dieu appela l'homme, et lui dit: Où es-tu? <sup>10</sup> Il répondit: J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai eu peur, parce que je suis nu, et je me suis caché. <sup>11</sup> Et Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) Dieu dit: Qui t'a appris que tu es nu? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger? <sup>12</sup> L'homme répondit: La femme que tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé. <sup>13</sup> Et Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) Dieu dit à la femme: Pourquoi as-tu fait cela? La femme répondit: Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé.

Lorsque les hommes évitent leurs responsabilités, ils mentent. En niant leur culpabilité et leur responsabilité, ils doivent imputer la culpabilité et la responsabilité à leur environnement qui, comme nous l'avons déjà dit, est Dieu le Père.

### ***Calomnie dans le mariage***

La loi biblique interdit la calomnie dans le mariage, c'est-à-dire la calomnie par le mari ou la femme à l'égard de leur conjoint.

Deut. 22: 13-21 Supposons qu'un homme, qui a épousé une femme et s'est uni à elle, se mette ensuite à la détester, <sup>14</sup>à lui attribuer des actes criminels et à porter atteinte à sa réputation en disant: 'J'ai épousé cette femme, je me suis approché d'elle et je ne l'ai pas trouvée vierge.' <sup>15</sup>Alors le père et la mère de la jeune femme prendront les preuves de sa virginité et les produiront devant les anciens de la ville, à la porte. <sup>16</sup>Le père de la jeune femme dira aux anciens: 'J'ai donné ma fille en mariage à cet homme et il s'est mis à la détester. <sup>17</sup>Il lui attribue des actes criminels en disant qu'il n'a pas trouvé ma fille vierge. Or voici les preuves de la virginité de ma fille.' Et ses parents déplieront son drap devant les anciens de la ville. <sup>18</sup>Les anciens de la ville s'empareront alors de cet homme et le puniront. <sup>19</sup>De plus, parce qu'il a porté atteinte à la réputation d'une vierge d'Israël, ils le condamneront à une amende de 100 pièces d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune femme. Elle restera sa femme et il ne pourra pas la renvoyer tant qu'il vivra. <sup>20</sup>En revanche, si le fait est vrai et que la jeune femme ne s'est pas trouvée vierge, <sup>21</sup>on la fera sortir à l'entrée de la maison de son père. Elle sera lapidée par les habitants de la ville, elle sera punie de mort parce qu'elle a commis un acte odieux en Israël en se prostituant dans la maison de son père. Tu extirperas ainsi le mal du milieu d'Israël.

C'est de la jurisprudence. Si la calomnie par le mari est interdite, et porte des peines aussi sévères (100 shekels était une peine sévère), alors la calomnie par une femme est également interdite. Si la pénalité est si sévère pour une telle atteinte à la réputation, alors toute calomnie entre l'homme et la femme est passible de sanctions

sévères selon la loi biblique. L'amende infligée pour des délits de moindre importance serait toujours proportionnellement élevée.

La loi biblique exige un haut degré de soin et de prévenance dans la parole entre mari et femme. Dans le mariage, les paroles doivent recevoir une attention spéciale parce que la relation est si importante.

Éphésiens 5: 28-29 C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. <sup>29</sup> Car jamais personne n'a haï sa propre chair; mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Eglise,

1 Pierre 5: 5-6 De même, vous qui êtes jeunes, soyez soumis aux anciens. Et tous, dans vos rapports mutuels, revêtez-vous d'humilité; car Dieu résiste aux orgueilleux, Mais il fait grâce aux humbles. <sup>6</sup> Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève au temps convenable;

Les maris et les femmes peuvent se diffamer les uns les autres par méfiance. Si un mari ne fait pas confiance à sa femme pour accomplir les tâches qu'elle est compétente pour administrer, il l'a diffamée. De la même façon, si une épouse fait des accusations d'infidélité contre son mari, elle a diffamé son mari. La vérité peut être diffamatoire, si elle est utilisée pour donner une image partielle ou déformée.

Le neuvième commandement exige que nous ne portions aucun faux témoignage contre notre prochain. Cette loi indique clairement que notre prochain le plus proche est notre conjoint. L'homme trouve sa liberté la plus riche dans sa vie familiale sous Dieu. Cette liberté est détruite, et la maison transformée en prison, lorsque les hommes et les femmes portent un faux témoignage les uns contre les autres.

La pénalité imposée pour le viol ou la séduction, dans un cas impliquant une vierge non fiancée et un jeune homme sans dossier judiciaire antérieur, était de 50 shekels d'argent. Si un mariage en résultait, c'est-à-dire, si l'homme coupable était accepté comme mari, aucun divorce n'était permis. La pénalité pour l'atteinte à la réputation d'une femme par une fausse accusation de non chasteté pré-nuptiale était deux fois élevée que pour le viol ou la séduction. La pénalité pour l'atteinte à la réputation est plus grande parce qu'elle attaque la relation matrimoniale existante et la sape brutalement.

### ***La calomnie***

Lév. 19: 16-17 Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple. Tu ne t'élèveras point contre le sang de ton prochain. Je suis Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel).<sup>17</sup> Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui.

Ce passage des Écritures est généralement cité comme un cas où les potins sont condamnés par la loi. Il est souvent interprété comme une dénonciation des ragots par opposition au droit judiciaire. Un examen minutieux révélera le contraire. La première partie du verset 16 peut être traduite par calomnie. Il est traduit par calomniateurs dans Jérémie 6: 28 et Ézéchiel 22: 9 et par calomnies dans Jérémie 9: 4. Le témoignage véridique doit être donné à la fois devant et hors cour. La diffusion de calomnies est interdite partout.

La calomnie est une forme de meurtre: elle cherche à détruire la réputation et l'intégrité d'un homme en insinuant des mensonges. La raison pour laquelle les rabbins la considéraient comme étant pire que l'idolâtrie, l'inceste et le meurtre, était parce que ses conséquences morales sont tout aussi mortelles, sinon pires, et c'est un crime facilement commis et pas aisément détecté. De plus, la calomnie, parce qu'elle passe de bouche en bouche rapidement, implique beaucoup plus de gens en très peu de temps que l'idolâtrie, l'inceste ou le meurtre.

Si un frère ou un voisin est réellement coupable de méfaits, nous devons aller chez lui et chercher à le dissuader de son mauvais comportement.

Autrement, nous devenons complices dans ses mauvais actes. Nous sommes le gardien de notre frère.

### ***La calomnie en tant que vol***

La calomnie prive un homme de sa réputation et de son bon statut dans la communauté. On peut donc dire que c'est un vol. Il est répertorié avec les opérations frauduleuses et le vol. Voler, mentir et tricher sont classés ensemble comme des péchés apparentés.

Lév. 19: 11 Vous ne déroberez point, et vous n'userez ni de mensonge ni de tromperie les uns envers les autres.

Nous sommes exhortés à l'éviter.

Colossiens 3: 9-10 Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres,<sup>10</sup> et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé.

Ephés. 4: 25 C'est pourquoi, renoncez au mensonge, et que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain; car nous sommes membres les uns des autres.

La calomnie est amplement dénoncée dans la Bible.

Prov. 11: 9 Par sa bouche l'impie perd son prochain, Mais les justes sont délivrés par la science.

Tite 3: 1-2 Rappelle-leur d'être soumis aux magistrats et aux autorités,

d'obéir, d'être prêts à toute bonne œuvre,<sup>2</sup> de ne médire de personne, d'être pacifiques, modérés, pleins de douceur envers tous les hommes.

Ephés. 4: 29 Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise, mais, s'il y a lieu, quelque bonne parole, qui serve à l'édification et communique une grâce à ceux qui l'entendent.

Jacques 4: 11 Ne parlez point mal les uns des autres, frères. Celui qui parle mal d'un frère, ou qui juge son frère, parle mal de la loi et juge la loi. Or, si tu juges la loi, tu n'es pas observateur de la loi, mais tu en es juge.

Prov. 10: 18 Celui qui dissimule la haine a des lèvres menteuses, Et celui qui répand la calomnie est un insensé.

Psaumes 101: 5 Celui qui calomnie en secret son prochain, je l'anéantirai; Celui qui a des regards hautains et un cœur enflé, je ne le supporterai pas.

Prov. 11: 9 Par sa bouche l'impie perd son prochain, Mais les justes sont délivrés par la science.

Le mot voisin est le mot hébreu *rea* ou *rach*, qui signifie « alimenter ou nourrir », et *rach* apparaît également dans les Écritures comme le verbe « nourrir ». Le prochain, qu'il soit un proche parent ou un ami, un ennemi ou un semblable, est celui que nous devons donc nourrir, tout comme il a le devoir de nous nourrir.

Nous nous nourrissons les uns les autres, nous sommes de bons voisins ou des nourriciers les uns des autres, lorsque nous établissons et approfondissons un

ordre juridique qui nourrit et renforce la vie communautaire.

Quand nous donnons un témoignage véridique, nous nous alimentons les uns les autres de la vérité. Nous devons travailler ensemble pour faire avancer l'ordre juridique divin. La calomnie détruit cette alimentation mutuelle; elle brise les liens de la vie communautaire et constitue un meurtre et un vol dirigés contre des individus et contre la communauté.

### ***Chaque parole vaine***

Trop souvent, au lieu de présenter l'enseignement biblique concernant la calomnie comme une loi, l'Église l'a enseigné comme un conseil pragmatique. Sans surprise, un âge enseigné par les églises antinomiques est devenu existentialiste. Beaucoup de condamnations passagères de commérages et de calomnies apparaissent dans les Écritures. Voici quelques exemples.

La calomnie vient d'un cœur mauvais.

Luc 6: 41-45 Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil? <sup>42</sup> Ou comment peux-tu dire à ton frère: Frère, laisse-moi ôter la paille qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien? Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille qui est dans l'œil de ton

frère. <sup>43</sup> Ce n'est pas un bon arbre qui porte du mauvais fruit, ni un mauvais arbre qui porte du bon fruit. <sup>44</sup> Car chaque arbre se connaît à son fruit. On ne cueille pas des figues sur des épines, et l'on ne vendange pas des raisins sur des ronces. <sup>45</sup> L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor; car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

Elle est issue de la haine.

Psaumes 109: 3 Ils m'entourent de discours haineux Et ils me font la guerre sans cause.

Un manque de foi et l'oisiveté engendrent la calomnie.

1 Tim. 5: 13 Avec cela, étant oisives, elles apprennent à aller de maison en maison; et non seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire.

Les hypocrites sont accros à la calomnie envers les justes.

Prov. 11: 9 Par sa bouche l'impie perd son prochain, Mais les justes sont délivrés par la science.

Les méchants y sont si adonnés qu'ils calomnient même leur famille.

Psaumes 50: 19-20 Tu livres ta bouche au mal, Et ta langue est un tissu de tromperies. <sup>20</sup> Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère, Tu diffames le fils de ta mère.

Satan est un accusateur ou un calomniateur.

Apocalypse 12: 10 Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait: Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ; car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit.

Les méchants aiment détruire les hommes avec leur calomnie.

Psaumes 52: 4 Tu aimes toutes les paroles de destruction, Langue trompeuse!

Quiconque s'adonne à la calomnie est un idiot.

Prov. 10: 18 Celui qui dissimule la haine a des lèvres menteuses, Et celui qui répand la calomnie est un insensé.

Les femmes âgées sont averties de ne pas s'y adonner.

Tite 2: 3 Dis que les femmes âgées doivent aussi avoir l'extérieur qui convient à la sainteté, n'être ni médisantes, ni adonnées au vin; qu'elles doivent donner de bonnes instructions,

Les femmes des ministres de l'église sont aussi averties.

1 Tim. 3: 11 Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses.

Jésus a été la cible de faux serments.

Matt. 26: 60 Mais ils n'en trouvèrent point, quoique plusieurs faux témoins

se fussent présentés. Enfin, il en vint deux,

Les dirigeants sont exposés aux calomnies de « sales rêveurs » ou de faux idéalistes.

Jude 1: 8 Malgré cela, ces hommes aussi, entraînés par leurs rêveries, souillent pareillement leur chair, méprisent l'autorité et injurient les gloires.

Paul a été la cible de calomnies.

Rom. 3: 8 Et pourquoi ne ferions-nous pas le mal afin qu'il en arrive du bien, comme quelques-uns, qui nous calomnient, prétendent que nous le disons? La condamnation de ces gens est juste.

2 Cor. 6: 8 au milieu de la gloire et de l'ignominie, au milieu de la mauvaise et de la bonne réputation; étant regardés comme imposteurs, quoique véridiques;

Le peuple de Dieu y est exposé.

Psaumes 38: 12 Ceux qui en veulent à ma vie tendent leurs pièges; Ceux qui cherchent mon malheur disent des méchancetés, Et méditent tout le jour des tromperies.

Psaumes 108: 12 Donne-nous du secours contre la détresse! Le secours de l'homme n'est que vanité.

1 Pierre 4: 4 Aussi trouvent-ils étrange que vous ne vous précipitez pas avec eux dans le même débordement de débauche, et ils vous calomnient.

Les saints reçoivent des instructions concernant leur comportement vis-à-vis des faux témoins.

Psaumes 15: 1-3 Psaume de David. O Y<sup>e</sup>hovah (Eternel)! qui séjournera dans ta tente? Qui demeurera sur ta montagne sainte? — <sup>2</sup> Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice Et qui dit la vérité selon son cœur. <sup>3</sup> Il ne calomnie point avec sa langue, Il ne fait point de mal à son semblable, Et il ne jette point l'opprobre sur son prochain.

Psaumes 34: 13 Préserve ta langue du mal, Et tes lèvres des paroles trompeuses;

1 Pierre 2: 12 Ayez au milieu des païens une bonne conduite, afin que, là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ils remarquent vos bonnes œuvres, et glorifient Dieu, au jour où il les visitera.

1 Pierre 3: 10 Si quelqu'un, en effet, veut aimer la vie Et voir des jours heureux, Qu'il préserve sa langue du mal Et ses lèvres des paroles trompeuses,

1 Pierre 3: 16 et ayant une bonne conscience, afin que, là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ceux qui décrient votre bonne conduite en Christ soient couverts de confusion.

Ephés. 4: 31 Que toute amertume, toute animosité, toute colère, toute clameur, toute calomnie, et toute espèce de méchanceté, disparaissent du milieu de vous.

Tite 3: 1-2 Rappelle-leur d'être soumis aux magistrats et aux autorités, d'obéir, d'être prêts à toute bonne œuvre, <sup>2</sup> de ne médire de personne, d'être pacifiques, modérés, pleins de douceur envers tous les hommes.

1 Cor. 4: 13 calomniés, nous parlons avec bonté; nous sommes devenus comme les balayures du monde, le rebut de tous, jusqu'à maintenant.

Matt. 5: 11 Heureux serez-vous, lorsqu'on vous outragera, qu'on vous persécutera et qu'on dira faussement de vous toute sorte de mal, à cause de moi.

La calomnie sépare les amis,

Prov. 16: 28 L'homme pervers excite des querelles, Et le rapporteur divise les amis.

cause des blessures mortelles,

Prov. 18: 8 Les paroles du rapporteur sont comme des friandises, Elles descendent jusqu'au fond des entrailles.

Prov. 26: 22 Les paroles du rapporteur sont comme des friandises, Elles descendent jusqu'au fond des entrailles.

cause des querelles,

Prov. 26: 20 Faute de bois, le feu s'éteint; Et quand il n'y a point de rapporteur, la querelle s'apaise.

sème la discorde entre frères,

Prov. 6: 19 Le faux témoin qui dit des mensonges, Et celui qui excite des querelles entre frères.

et cause des meurtres.

Psaumes 31: 13 J'apprends les mauvais propos de plusieurs, L'épouvante qui règne à l'entour, Quand ils se concertent ensemble

contre moi: Ils complotent de m'ôter la vie.

Ezéc. 22: 9 Il y a chez toi des calomniateurs pour répandre le sang; chez toi, l'on mange sur les montagnes; on commet le crime dans ton sein.

La langue incontrôlée représente un désir diabolique de l'emporter sur les autres hommes en les avilissant, et elle reçoit «la plus grande condamnation» ou jugement, probablement une plus grande responsabilité. La loi est clairement dans l'esprit de Jacques lorsqu'il parle.

Jacques 3: 1-12 Mes frères, qu'il n'y ait pas parmi vous un grand nombre de personnes qui se mettent à enseigner, car vous savez que nous serons jugés plus sévèrement. <sup>2</sup> Nous bronchons tous de plusieurs manières. Si quelqu'un ne bronche point en paroles, c'est un homme parfait, capable de tenir tout son corps en bride. <sup>3</sup> Si nous mettons le mors dans la bouche des chevaux pour qu'ils nous obéissent, nous dirigeons aussi leur corps tout entier. <sup>4</sup> Voici, même les navires, qui sont si grands et que poussent des vents impétueux, sont dirigés par un très petit gouvernail, au gré du pilote. <sup>5</sup> De même, la langue est un petit membre, et elle se vante de grandes choses. Voici, comme un petit feu peut embraser une grande forêt! <sup>6</sup> La langue aussi est un feu; c'est le monde de l'iniquité. La langue est placée parmi nos membres, souillant tout le corps, et enflammant le cours de la vie, étant elle-même enflammée par la géhenne. <sup>7</sup> Toutes les espèces de bêtes et d'oiseaux, de reptiles et d'animaux marins, sont domptés et ont été domptés par la nature humaine; <sup>8</sup> mais la langue, aucun homme ne peut la dompter; c'est un mal qu'on ne peut

réprimer; elle est pleine d'un venin mortel. <sup>9</sup> Par elle nous bénissons le Seigneur notre Père, et par elle nous maudissons les hommes faits à l'image de Dieu. <sup>10</sup> De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi. <sup>11</sup> La source fait-elle jaillir par la même ouverture l'eau douce et l'eau amère ? <sup>12</sup> Un figuier, mes frères, peut-il produire des olives, ou une vigne des figues? De l'eau salée ne peut pas non plus produire de l'eau douce.

La référence la plus révélatrice est la déclaration de Jésus.

Matt. 12: 36-37 Je vous le dis: au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée. <sup>37</sup> Car par tes paroles tu seras justifié, et par tes paroles tu seras condamné.

La loi contre le faux témoignage n'est pas un conseil de douceur et de lumière. Il ne nous est pas conseillé d'être évasif dans notre discours, ni de flatter. Il ne nous est pas interdit non plus de dire la vérité sur le mal, ni de le condamner. Nous ne devons pas juger basé sur l'apparence, mais avec un jugement juste.

Jean 7: 24 Ne jugez pas selon l'apparence, mais jugez selon la justice.

Il nous est interdit de juger sur la base de critères humanistes.

Matt. 7: 1-2 Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. <sup>2</sup> Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez.

Le sérieux de la loi concernant la calomnie est apparent dans Apocalypse 22: 15.

Apocalypse 22: 15 Dehors les chiens, les enchanteurs, les impudiques, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime et pratique le mensonge!

D'un autre côté, bénis sont ceux qui observent Ses commandements.

Apocalypse 22: 14 Heureux ceux qui lavent leurs robes, afin d'avoir droit à l'arbre de vie, et d'entrer par les portes dans la ville!

### ***Les procès par épreuves et la loi de la nature***

Les procès par épreuves soumettaient la personne accusée à un test physique effrayant, comme plonger la main dans l'eau bouillante, boire du poison, tenir un fer chaud, et ainsi de suite. La blessure indiquait la preuve de culpabilité. En Afrique occidentale, l'épreuve était la méthode de procès préférée.

Le seul passage de la Bible qui semble indiquer un certain procès par épreuve est le procès de la jalousie.

Nom. 5: 11-31 L'Eternel dit à Moïse: <sup>12</sup>Transmets ces instructions aux Israélites: Supposons qu'une femme se détourne de son mari et lui devienne infidèle, <sup>13</sup>qu'un autre couche avec elle à l'insu de son mari et qu'elle se rende impure en secret, sans qu'il y ait de témoin contre elle et sans qu'elle

soit prise sur le fait; <sup>14</sup>supposons que le mari soit saisi d'un esprit de jalousie et soupçonne sa femme, qu'elle se soit effectivement rendue impure ou non. <sup>15</sup>Le mari amènera sa femme au prêtre et apportera en offrande pour elle 2 litres de farine d'orge. Il n'y versera pas d'huile et n'y mettra pas d'encens, car c'est une offrande de jalousie, une offrande de souvenir qui rappelle une faute. <sup>16</sup>Le prêtre fera approcher la femme et la fera se tenir debout devant l'Eternel. <sup>17</sup>Il prendra de l'eau consacrée dans un récipient en terre, il prendra aussi de la poussière sur le sol du tabernacle et la mettra dans l'eau. <sup>18</sup>Le prêtre fera tenir la femme debout devant l'Eternel. Il défera la chevelure de la femme et posera sur ses mains l'offrande de souvenir, l'offrande de jalousie, tandis que lui-même tiendra dans sa main l'eau amère qui apporte la malédiction. <sup>19</sup>Le prêtre fera jurer la femme et lui dira: 'Si aucun homme n'a couché avec toi et si tu ne t'es pas tournée vers un autre que ton mari pour te rendre impure, sois reconnue innocente par cette eau amère porteuse de malédiction. <sup>20</sup>Mais si tu t'es tournée vers un autre que ton mari et t'es rendue impure, si un autre homme que ton mari a couché avec toi...' <sup>21</sup>Le prêtre fera jurer la femme avec un serment de malédiction et ajoutera: 'Que Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) te fasse servir d'exemple dans les malédictions et les serments au milieu de ton peuple en faisant dessécher ta cuisse et enfler ton ventre, <sup>22</sup>et que cette eau porteuse de malédiction pénètre dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et dessécher la cuisse!' Et la femme dira: 'Amen! Amen!' <sup>23</sup>Le prêtre écrira ces malédictions dans un livre, puis les effacera avec l'eau amère. <sup>24</sup>Il fera boire à la femme l'eau amère porteuse de malédiction et cette eau entrera en elle pour produire l'amertume. <sup>25</sup>Le prêtre prendra l'offrande de jalousie des mains de la femme, fera le geste

de présentation devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) et l'offrira sur l'autel. <sup>26</sup>Il prendra une poignée de cette offrande comme souvenir et la brûlera sur l'autel. C'est après cela qu'il fera boire l'eau à la femme. <sup>27</sup>Quand il aura fait boire l'eau, si la femme s'est rendue impure et a été infidèle à son mari, l'eau porteuse de malédiction entrera en elle pour produire l'amertume; son ventre enflera, sa cuisse se desséchera et cette femme servira d'exemple dans les malédictions au milieu de son peuple. <sup>28</sup>Mais si la femme ne s'est pas rendue impure, si elle est pure, elle sera reconnue innocente et aura des enfants. <sup>29</sup>Telle est la loi sur la jalousie, pour le cas où une femme se tourne vers un autre que son mari et se rend impure, <sup>30</sup>et pour le cas où un mari saisi d'un esprit de jalousie soupçonne sa femme. Le prêtre la fera se tenir debout devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) et lui appliquera cette loi dans son intégralité. <sup>31</sup>Le mari sera considéré comme innocent, mais la femme supportera les conséquences de sa faute.

Le procès par épreuves exigeait que la nature délivre la personne innocente par une intervention miraculeuse. La nature est normative et la loi de la nature est parfaite, selon le procès par épreuve. En conséquence, l'accusé prenait le poison, ou plongeait sa main dans l'eau bouillante, sur la supposition que la nature protégerait l'innocent.

La loi biblique de la jalousie n'est pas basée sur la nature, mais sur Dieu qui est le juge. De l'eau bénite et de la poussière sont avalées, des ingrédients qui ne sont pas susceptibles de nuire. L'eau et la poussière du sanctuaire

représentent toutes deux la sainteté de Dieu. La peine infligée à la femme en cas de culpabilité était de graves affections des organes reproducteurs. Si elle était innocente, elle était bénie de fertilité. Cette méthode a été utilisée lorsqu'il n'existait aucune preuve d'adultère, mais les soupçons subsistaient. La loi est donc liée à Deut. 22: 13-21, et la pénalité infligée au mari était donc la même.

Deut. 22: 13-21 Supposons qu'un homme, qui a épousé une femme et s'est uni à elle, se mette ensuite à la détester, <sup>14</sup>à lui attribuer des actes criminels et à porter atteinte à sa réputation en disant: 'J'ai épousé cette femme, je me suis approché d'elle et je ne l'ai pas trouvée vierge.' <sup>15</sup>Alors le père et la mère de la jeune femme prendront les preuves de sa virginité et les produiront devant les anciens de la ville, à la porte. <sup>16</sup>Le père de la jeune femme dira aux anciens: 'J'ai donné ma fille en mariage à cet homme et il s'est mis à la détester. <sup>17</sup>Il lui attribue des actes criminels en disant qu'il n'a pas trouvé ma fille vierge. Or voici les preuves de la virginité de ma fille.' Et ses parents déplieront son drap devant les anciens de la ville. <sup>18</sup>Les anciens de la ville s'empareront alors de cet homme et le puniront. <sup>19</sup>De plus, parce qu'il a porté atteinte à la réputation d'une vierge d'Israël, ils le condamneront à une amende de 100 pièces d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune femme. Elle restera sa femme et il ne pourra pas la renvoyer tant qu'il vivra. <sup>20</sup>En revanche, si le fait est vrai et que la jeune femme ne s'est pas trouvée vierge, <sup>21</sup>on la fera sortir à l'entrée de la maison de son père. Elle sera lapidée par les habitants de la ville, elle sera punie de mort parce qu'elle a commis un acte odieux en

Israël en se prostituant dans la maison de son père. Tu extirperas ainsi le mal du milieu d'Israël.

Il est intéressant aussi de noter que la tête de la femme était découverte pendant le rituel. Non seulement la tête était découverte mais les cheveux étaient lâches et échevelés.

Nom. 5: 18 Le sacrificateur fera tenir la femme debout devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel); il découvrira la tête de la femme, et lui posera sur les mains l'offrande de souvenir, l'offrande de jalousie; le sacrificateur aura dans sa main les eaux amères qui apportent la malédiction.

Pendant le procès, les marques de sa soumission à son mari et à son autorité lui étaient enlevées pour symboliser les implications du procès. Si elle était innocente et que son mari lui avait jalousement faussement refusé l'autorité et la protection qui lui étaient dues, alors elle était définitivement rétablie sous son autorité et son soutien sans qu'aucun droit de divorce ne lui soit accordé (Deut. 22: 19).

L'adultère et la fausse jalousie sont des délits pour Y<sup>e</sup>hovah. C'est pourquoi le mari a dû apporter une offrande et la femme a dû la tenir pendant une partie du procès.

Nom. 5: 25 Le sacrificateur prendra des mains de la femme l'offrande de jalousie, il agitera l'offrande de côté et d'autre devant l'Éternel, et il l'offrira sur l'autel;

La perspective et la loi bibliques nient que la nature ou l'homme soit normatif. Il ne faut faire confiance ni à l'homme ordinaire, ni à l'aristocratie, ni aux intellectuels. Tous sans exception ont péché, et tous pareillement sont sous le jugement de Dieu, à moins d'être régénérés en Christ.

Rom. 3: 9-18 Que dire donc? Sommes-nous supérieurs aux autres? Pas du tout. En effet, nous avons déjà prouvé que Juifs et non-Juifs sont tous sous la domination du péché, <sup>10</sup>comme cela est écrit: *Il n'y a pas de juste, pas même un seul; <sup>11</sup>aucun n'est intelligent, aucun ne cherche Dieu; <sup>12</sup>tous se sont détournés, ensemble ils se sont pervertis; il n'y en a aucun qui fasse le bien, pas même un seul; <sup>13</sup>leur gosier est une tombe ouverte, ils se servent de leur langue pour tromper. Ils ont sur les lèvres un venin de vipère; <sup>14</sup>leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume. <sup>15</sup>Leurs pieds courent pour verser le sang, <sup>16</sup>la destruction et le malheur marquent leur passage, <sup>17</sup>ils ne connaissent pas le chemin de la paix. <sup>18</sup>Il n'y a aucune crainte de Dieu devant leurs yeux.*

Dieu et la loi de Dieu sont normatifs mais pas l'homme et Sa loi doit être le critère de jugement. Le procès de la jalousie est une loi qui s'est clairement prononcée contre le principe de l'épreuve.

### **Juges**

Dans tout ordre civil, l'une des fonctions les plus importantes est celle de juge. Les tribunaux ne

peuvent représenter une véritable justice si le juge et son cabinet sont défectueux par nature et par autorité. Pour que l'ordre social prospère et pour assurer à son peuple la stabilité et la paix, il est nécessaire, tout d'abord, que l'État exige que toutes les personnes ayant de graves griefs les soumettent à un tribunal. Les personnes ne peuvent pas être autorisées à se faire justice elles-mêmes. La loi transcende le peuple et la loi exige une agence séparée du peuple et immunisée contre ses sentiments personnels.

Deuxièmement, les tribunaux doivent avoir le pouvoir de l'État pour faire appliquer leurs décrets, sinon l'anarchie prévaut. Chaque décision d'un tribunal rendra au moins une partie malheureuse. Bien que le tribunal ne puisse jamais être infaillible, la décision du tribunal doit être protégée et un appel contre sa décision doit être fait dans la structure des tribunaux, pas en dehors d'eux ni contre eux, sinon l'anarchie prévaut.

Troisièmement, le tribunal doit représenter un concept transcendantal du droit et de la justice, une norme au-delà de l'homme et au-dessus de l'homme, une structure juridique dérivée, quoique fautivement, de Dieu. L'idée même d'un juge et d'un tribunal implique la transcendance: pour obtenir justice, il faut quelque chose de plus que la victoire du

plaideur ou du parti le plus puissant. Si le juge ou le tribunal représente un parti politique ou une idée, ou une classe ou une caste, au lieu de fournir la transcendance exigée par un tribunal, il ne fait qu'amplifier le mal original en l'aggravant.

Cela signifie, quatrièmement, que l'élection ou la sélection des juges n'est pas la vraie question, mais leur caractère et la foi des citoyens en général. Si une foi forte a marqué l'ordre social, les juges ont été généralement des hommes supérieurs; si le relativisme et le pragmatisme prévalent, les tribunaux et les juges l'ont reflété.

L'institution de cours graduées en Israël était pragmatique. C'était le sage conseil de Jethro, destiné à soulager Moïse de la pression des cas.

Exode 18: 13-16 Le lendemain, Moïse s'assit pour juger le peuple, et le peuple se tint devant lui depuis le matin jusqu'au soir. <sup>14</sup> Le beau-père de Moïse vit tout ce qu'il faisait pour le peuple, et il dit: Que fais-tu là avec ce peuple? Pourquoi sièges-tu seul, et tout le peuple se tient-il devant toi, depuis le matin jusqu'au soir? <sup>15</sup> Moïse répondit à son beau-père: C'est que le peuple vient à moi pour consulter Dieu. <sup>16</sup> Quand ils ont quelque affaire, ils viennent à moi; je prononce entre eux, et je fais connaître les ordonnances de Dieu et ses lois.

Les cours graduées devaient régir les dizaines, les centaines et les milliers d'Israël.

Exode 18: 21 Choisis parmi tout le peuple des hommes capables, craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis de la cupidité; établis-les sur eux comme chefs de mille, chefs de cent, chefs de cinquante et chefs de dix.

Il semble que les dix aient représenté dix familles. Dans ce cas, toutes les dix familles auraient eu un juge pour régler les problèmes mineurs et renvoyer les autres affaires devant une juridiction supérieure.

Moïse a bien fait comprendre le but des cours de justice.

Exode 18: 15-16 Moïse répondit à son beau-père: C'est que le peuple vient à moi pour consulter Dieu. <sup>16</sup> Quand ils ont quelque affaire, ils viennent à moi; je prononce entre eux, et je fais connaître les ordonnances de Dieu et ses lois.

En cela, il a fait écho à la raison d'être de Y<sup>e</sup>hovah.

Deut. 16: 18 Tu établiras des juges et des magistrats dans toutes les villes que Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, te donne, selon tes tribus; et ils jugeront le peuple avec justice.

Dieu a rempli les juges de Son esprit pour signifier qu'ils étaient les prophètes de Dieu, appelés à parler pour Y<sup>e</sup>hovah dans le ministère de la Justice.

Nom. 11: 16 Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) dit à Moïse: Assemble auprès de moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, de ceux que tu connais comme anciens du peuple et ayant

autorité sur lui; amène-les à la tente d'assignation, et qu'ils s'y présentent avec toi.

La position de juge est une position théocratique. Le juge pieux est mis en garde contre les pots-de-vin, le parjure et les erreurs judiciaires.

Exode 23: 6-8 Tu ne porteras point atteinte au droit du pauvre dans son procès. <sup>7</sup> Tu ne prononceras point de sentence inique, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste; car je n'absoudrai point le coupable. <sup>8</sup> Tu ne recevras point de présent; car les présents aveuglent ceux qui ont les yeux ouverts et corrompent les paroles des justes.

Lév. 19: 15 Tu ne commettras point d'iniquité dans tes jugements: tu n'auras point égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice.

Lév. 24: 22 Vous aurez la même règle pour l'étranger que pour l'Israélite, car je suis Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), votre Dieu.

Deut. 12: 12-18 C'est là que vous vous réjouirez devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, et le Lévite qui sera dans vos portes; car il n'a ni part ni héritage avec vous. <sup>13</sup> Garde-toi d'offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras; <sup>14</sup> mais tu offriras tes holocaustes au lieu que Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) choisira dans l'une de tes tribus, et c'est là que tu feras tout ce que je t'ordonne. <sup>15</sup> Néanmoins, quand tu en auras le désir, tu pourras tuer du bétail et manger de la viande dans toutes tes portes, selon les bénédictions que t'accordera Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu; celui qui sera impur et celui qui sera pur pourront en manger, comme on mange

de la gazelle et du cerf. <sup>16</sup> Seulement, vous ne mangerez pas le sang: tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

<sup>17</sup> Tu ne pourras pas manger dans tes portes la dîme de ton blé, de ton moût et de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, ni aucune de tes offrandes en accomplissement d'un vœu, ni tes offrandes volontaires, ni tes prémices.

<sup>18</sup> Mais c'est devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, que tu les mangeras, dans le lieu que Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, choisira, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite qui sera dans tes portes ; et c'est devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, que tu feras servir à ta joie tous les biens que tu posséderas.

Deut. 16: 18-20 Tu établiras des juges et des magistrats dans toutes les villes que Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, te donne, selon tes tribus; et ils jugeront le peuple avec justice. <sup>19</sup> Tu ne porteras atteinte à aucun droit, tu n'auras point égard à l'apparence des personnes, et tu ne recevras point de présent, car les présents aveuglent les yeux des sages et corrompent les paroles des justes. <sup>20</sup> Tu suivras ponctuellement la justice, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, te donne.

Deut. 25: 1 Lorsque des hommes, ayant entre eux une querelle, se présenteront en justice pour être jugés, on absoudra l'innocent, et l'on condamnera le coupable.

Deut. 27: 25 Maudit soit celui qui reçoit un présent pour répandre le sang de l'innocent! — Et tout le peuple dira: Amen!

Le juge est secondairement un officier de l'État, il est principalement un cabinet de Y<sup>e</sup>hovah. Les juges impies sont à

craindre et à haïr: ils représentent une forme particulièrement effrayante et laide du mal, et leur abus de pouvoir est un cancer mortel pour toute société.

### **Responsabilité des juges et des dirigeants**

Une prémisse fondamentale de la loi biblique apparaît dans une loi d'importance centrale. Il est de la responsabilité des juges et des dirigeants de réparer chaque tort, que le coupable soit localisé ou non.

Deut. 21: 1-9 Si, dans le pays dont Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, te donne la possession, l'on trouve étendu au milieu d'un champ un homme tué, sans que l'on sache qui l'a frappé, <sup>2</sup> tes anciens et tes juges iront mesurer les distances à partir du cadavre jusqu'aux villes des environs. <sup>3</sup> Quand on aura déterminé la ville la plus rapprochée du cadavre, les anciens de cette ville prendront une génisse qui n'ait point servi au travail et qui n'ait point tiré au joug. <sup>4</sup> Ils feront descendre cette génisse vers un torrent qui jamais ne tarisse et où il n'y ait ni culture ni semence; et là, ils briseront la nuque à la génisse, dans le torrent. <sup>5</sup> Alors s'approcheront les sacrificateurs, fils de Lévi; car Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, les a choisis pour qu'ils le servent et qu'ils bénissent au nom de Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), et ce sont eux qui doivent prononcer sur toute contestation et sur toute blessure. <sup>6</sup> Tous les anciens de cette ville la plus rapprochée du cadavre laveront leurs mains sur la génisse à laquelle on a brisé la nuque dans le torrent. <sup>7</sup> Et prenant la parole, ils diront: Nos mains n'ont point répandu ce sang et nos yeux ne l'ont point vu répandre. <sup>8</sup>

Pardonne, ô Y<sup>e</sup>hovah (Eternel)! à ton peuple d'Israël, que tu as racheté; n'impute pas le sang innocent à ton peuple d'Israël, et ce sang ne lui sera point imputé. <sup>9</sup> Ainsi, tu dois faire disparaître du milieu de toi le sang innocent, en faisant ce qui est droit aux yeux de Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel).

Le fait que le cou de l'animal ait été brisé symbolise la punition qui aurait été infligée à l'auteur de l'infraction s'il avait été retrouvé. Si le meurtrier était trouvé par la suite, la peine de mort serait toujours exécutée contre lui.

Il y a des choses qui apparaissent dans l'examen de cette loi qui ont une importance particulière.

1. La communauté entière a une responsabilité de redresser les torts commis dans sa juridiction. C'est un aspect du pouvoir policier des citoyens.
2. Si la communauté ne parvient pas à localiser le coupable, elle doit tout de même prendre des mesures pour réparer le tort, sinon elle devient coupable, avec ses tribunaux et ses dirigeants. Le but de la cérémonie est «d'enlever la culpabilité du sang innocent» (Deut. 21: 9). En ce sens seulement, il y a culpabilité collective.
3. C'est la jurisprudence et elle doit être comprise en termes de son principe de base, la restitution. La loi affirme clairement que le crime doit être expié et que le tort doit être réparé. Il y a deux aspects du dédommagement; le premier est la

peine capitale, dans le cas d'un meurtre. Le deuxième est l'aspect du dédommagement monétaire (Exode 21: 30-32).

4. La présence des prêtres dans la cour doit être notée. Les Lévites étaient régulièrement assignés à tous les tribunaux dans le cadre des exigences implicites de la loi de Moïse. Dans la détermination et l'application de la loi, ces Lévites faisaient autorité; les juges civils s'occupaient de la culpabilité du criminel et de l'audition de la preuve; les Lévites traitaient de la nature spécifique de l'application de la loi.

5. En ce qui concerne le procès de la jalousie, selon Osée 4: 14, quand la culpabilité devient répandue, le jugement spécifique de Dieu sur les femmes coupables est remplacé par un jugement général. La cérémonie de la rupture du cou de la génisse s'est terminée à peu près en même temps que le procès de la jalousie, au premier siècle de notre ère.

L'expiation du Messie à Y<sup>e</sup>hovah est son acte de restitution pour toute l'humanité. Par son obéissance parfaite à la loi de Dieu et par sa mort par procuration pour les élus, Jésus a fait la restitution pour son peuple. Les élus feront la restitution entre l'homme et l'homme comme leur réponse à la grâce de Y<sup>e</sup>hovah. Les hommes qui n'ont aucune expiation avec Y<sup>e</sup>hovah à travers Jésus ne feront

aucune expiation envers des hommes.

### **La cour**

La loi d'expiation pour toutes les violations montre clairement la participation d'un Lévite, c'est-à-dire, un expert dans les lois de Y<sup>e</sup>hovah, un théologien, dans les tribunaux civils. La présence des Lévites ne signifiait pas une confusion de l'Église et de l'État: elle signifiait plutôt la pénétration totale de l'Église et de l'État, ainsi que de toute autre institution, par l'autorité de la Parole de Dieu.

Les Lévites en question étaient des experts dans la loi de Dieu, des avocats. Les références fréquentes aux avocats, dans le Nouveau Testament, visaient précisément ces experts qui étaient membres de la cour. La loi l'exigeait:

Deut. 17: 8-11 Si une cause relative à un meurtre, à un différend, à une blessure, te paraît trop difficile à juger et fournit matière à contestation dans tes portes, tu te lèveras et tu monteras au lieu que Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, choisira. <sup>9</sup> Tu iras vers les sacrificateurs, les Lévites, et vers celui qui remplira alors les fonctions de juge; tu les consulteras, et ils te feront connaître la sentence. <sup>10</sup> Tu te conformeras à ce qu'ils te diront dans le lieu que choisira Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), et tu auras soin d'agir d'après tout ce qu'ils t'enseigneront. <sup>11</sup> Tu te conformeras à la loi qu'ils t'enseigneront et à la sentence qu'ils auront prononcée; tu ne te détourneras de ce qu'ils te diront ni à droite ni à gauche.

La seule autorité où l'église (d'Israël ou de Jésus) peut "lier" ou "délier" est la loi écrite de Dieu. La référence de Jésus était clairement à cette loi quand il a parlé de lier et de délier:

Matt. 16: 17-19 Jésus, reprenant la parole, lui dit: Tu es heureux, Simon, fils de Jonas; car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. <sup>18</sup> Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. <sup>19</sup> Je te donnerai les clefs du royaume des cieux: ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

Matt. 18: 18 Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

Les clefs du royaume ne sont ni un pouvoir épiscopal ou papal en soi, ni une interprétation privée. Elles sont la loi comme le seul instrument du vrai pouvoir sous Dieu, pas l'église, qui lie ou délie les hommes, et seulement quand l'église déclare fidèlement la loi peut-elle vraiment lier ou délier.

De même, l'État ne peut lier ni délier les hommes en dehors de la parole de loi de Dieu à laquelle il est lui-même lié, c'est-à-dire qu'il est lui-même sous le jugement. Pour que l'État lie et délie

correctement, il doit se soumettre à l'ordre juridique de Y<sup>e</sup>hovah.

### ***La procédure de la cour***

L'emplacement de la cour était aux portes de la ville.

Deut. 21: 19 le père et la mère le prendront, et le mèneront vers les anciens de sa ville et à la porte du lieu qu'il habite.

Deut. 22: 15 alors le père et la mère de la jeune femme prendront les signes de sa virginité et les produiront devant les anciens de la ville, à la porte.

Deut. 25: 7 Si cet homme ne veut pas prendre sa belle-sœur, elle montera à la porte vers les anciens, et dira: Mon beau-frère refuse de relever en Israël le nom de son frère, il ne veut pas m'épouser par droit de beau-frère.

Amos 5: 12 Car, je le sais, vos crimes sont nombreux, Vos péchés se sont multipliés; Vous opprimez le juste, vous recevez des présents, Et vous violez à la porte le droit des pauvres.

Amos 5: 15 Haïssez le mal et aimez le bien, Faites régner à la porte la justice; Et peut-être Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), le Dieu des armées, aura pitié Des restes de Joseph.

Zac. 8: 16 Voici ce que vous devez faire: dites la vérité chacun à son prochain; jugez dans vos portes selon la vérité et en vue de la paix;

Les cours d'appel étaient localisées dans le portique du jugement au palais du roi.

1 Rois 7: 7 Il fit le portique du trône, où il rendait la justice, le portique du jugement; et il le couvrit de cèdre, depuis le sol jusqu'au plafond.

Les procès étaient tenus publiquement. Le concept de tribunaux fermés est non-biblique et va à l'encontre des principes de justice ouverte contenus dans les Écritures.

Job fait également référence à la procédure judiciaire.

Job 31: 35 Oh! qui me fera trouver quelqu'un qui m'écoute? Voilà ma défense toute signée: Que le Tout-Puissant me réponde! Qui me donnera la plainte écrite par mon adversaire?

Les accusations écrites et les dossiers étaient donc un aspect précoce de la procédure judiciaire afin de fixer les subtilités de la preuve et du témoignage.

L'outrage au tribunal est interdit tant que le tribunal est de nature pieuse.

Exode 22: 28 Tu ne maudiras point Dieu, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

Le rejet radical de l'autorité judiciaire était passible de la peine de mort.

Deut. 17: 12-13 L'homme qui, par orgueil, n'écouterait pas le sacrificateur placé là pour servir Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel), ton Dieu, ou qui n'écouterait pas le juge, cet homme sera puni de mort. Tu ôteras ainsi le mal du milieu d'Israël, <sup>13</sup> afin que tout le peuple entende et

craigne, et qu'il ne se livre plus à l'orgueil.

Les témoins devaient prêter serment avant leur témoignage.

Exode 22: 10-11 Si un homme donne à un autre un âne, un bœuf, un agneau, ou un animal quelconque à garder, et que l'animal meure, se casse un membre, ou soit enlevé, sans que personne l'ait vu, <sup>11</sup> le serment au nom de Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) interviendra entre les deux parties, et celui qui a gardé l'animal déclarera qu'il n'a pas mis la main sur le bien de son prochain; le maître de l'animal acceptera ce serment, et l'autre ne sera point tenu à une restitution.

Le serment était une malédiction conditionnelle, avec des pénalités spécifiques en cas de violation.

Lév. 6: 1-7 Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) parla à Moïse, et dit: <sup>2</sup> Lorsque quelqu'un péchera et commettra une infidélité envers Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel), en mentant à son prochain au sujet d'un dépôt, d'un objet confié à sa garde, d'une chose volée ou soustraite par fraude, <sup>3</sup> en niant d'avoir trouvé une chose perdue, ou en faisant un faux serment sur une chose quelconque de nature à constituer un péché; <sup>4</sup> lorsqu'il péchera ainsi et se rendra coupable, il restituera la chose qu'il a volée ou soustraite par fraude, la chose qui lui avait été confiée en dépôt, la chose perdue qu'il a trouvée, <sup>5</sup> ou la chose quelconque sur laquelle il a fait un faux serment. Il la restituera en son entier, y ajoutera un cinquième, et la remettra à son propriétaire, le jour même où il offrira son sacrifice de culpabilité. <sup>6</sup> Il présentera au sacrificateur en sacrifice de culpabilité à Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) pour son péché un bélier sans défaut, pris du troupeau d'après ton estimation. <sup>7</sup> Et le

sacrificateur fera pour lui l'expiation devant Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel), et il lui sera pardonné, quelle que soit la faute dont il se sera rendu coupable.

Les causes pouvaient être portées en appel devant le plus haut tribunal du pays, devant Moïse, les juges de la nation ou le roi.

1 Rois 3: 9 Accorde donc à ton serviteur un cœur intelligent pour juger ton peuple, pour discerner le bien du mal! Car qui pourrait juger ton peuple, ce peuple si nombreux?

En effet, la fonction la plus importante du magistrat en chef ou de l'autorité dans une nation était, dans le droit biblique, le devoir de fonctionner comme une cour d'appel finale. Nous ne pouvons pas comprendre la vraie grandeur de Salomon et de son règne sans la reconnaissance de ce fait. Le roi Salomon a plu à Dieu en désirant avant tout être un sage juge en chef d'Israël.

1 Rois 3:5-15 A Gabaon, Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) lui apparut en rêve pendant la nuit et Dieu lui dit: Demande-moi ce que tu veux que je te donne. <sup>6</sup> Salomon répondit: Tu as traité avec une grande bonté ton serviteur David, mon père, parce qu'il marchait en ta présence dans la fidélité et la justice, et avec un cœur droit envers toi. Tu lui as conservé cette grande bonté et tu lui as donné un fils pour siéger sur son trône, comme on le voit aujourd'hui. <sup>7</sup> Maintenant, Y<sup>e</sup>hovah (Eternel) mon Dieu, tu m'as établi roi, moi ton serviteur, à la place de mon père David. Or je ne suis qu'un jeune homme, je n'ai pas d'expérience. <sup>8</sup> Ton serviteur se trouve au milieu de ton peuple, celui que tu as choisi, et c'est

un peuple immense, si nombreux qu'il ne peut être ni compté ni recensé.<sup>9</sup> Accorde donc à ton serviteur un cœur apte à écouter pour juger ton peuple, pour distinguer le bien du mal! En effet, qui serait capable de juger ton peuple, ce peuple si important?<sup>10</sup> Cette demande de Salomon plut au Seigneur.<sup>11</sup> Et Dieu lui dit: Puisque c'est cela que tu demandes, puisque tu ne réclames pour toi ni une longue vie, ni les richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu demandes de l'intelligence pour exercer la justice,<sup>12</sup> je vais agir conformément à ta parole. Je vais te donner un cœur si sage et si intelligent qu'il n'y a eu avant toi et qu'on ne verra jamais personne de pareil à toi.<sup>13</sup> Je te donnerai en outre ce que tu n'as pas demandé: des richesses et de la gloire en si grande quantité qu'il n'y aura pendant toute ta vie aucun roi qui soit ton égal.<sup>14</sup> Et si tu marches dans mes voies en respectant mes prescriptions et mes commandements, comme l'a fait ton père David, je te donnerai une longue vie.<sup>15</sup> Salomon se réveilla, et voilà quel avait été son rêve. Il revint à Jérusalem et se présenta devant l'arche de l'alliance du Seigneur. Il offrit des holocaustes et des sacrifices de communion, et il fit un festin pour tous ses serviteurs.

En démontrant une sagesse juste et pratique comme juge dans toutes les affaires qui lui sont présentées, Salomon a assuré ainsi que la cour d'appel finale en Israël serait une cour de justice. Le résultat a été une grande confiance parmi le peuple et une prospérité dans des conditions de justice.

Même si des arrestations pouvaient être effectuées le jour du sabbat, les procès n'ont eu lieu que

pendant d'autres jours de la semaine.

Nom. 15: 32-36 Comme les enfants d'Israël étaient dans le désert, on trouva un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.<sup>33</sup> Ceux qui l'avaient trouvé ramassant du bois l'amènèrent à Moïse, à Aaron, et à toute l'assemblée.<sup>34</sup> On le mit en prison, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré.<sup>35</sup> Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) dit à Moïse: Cet homme sera puni de mort, toute l'assemblée le lapidera hors du camp.<sup>36</sup> Toute l'assemblée le fit sortir du camp et le lapida, et il mourut, comme Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel) l'avait ordonné à Moïse.

Le droit à un procès rapide, à la justice sans délai, était non seulement une caractéristique des audiences publiques de la cour, mais également souligné, par Artexerxes dans ses ordres à Esdras, comme un instrument de saine administration.

Esdras 7: 26 Quiconque n'observera pas ponctuellement la loi de ton Dieu et la loi du roi sera condamné à la mort, au bannissement, à une amende, ou à la prison."

Cet ordre a regroupé l'autorité et la loi persanes avec la loi et la tradition hébraïques.

Puisque dans le droit biblique la fonction de l'État est d'être le ministère de la justice, la plus haute charge de l'État était inséparable de la justice et des tribunaux. L'administration, maintenant plus étroitement associée à la plus haute fonction

dans un état, était alors une fonction réservée aux officiers du roi, membres du harem, eunuques et autres.

Les fonctions de base des officiers en chef du pays, qu'il s'agisse d'un juge de l'époque précédente ou d'un roi plus tard, étaient doubles: chef militaire et juge en chef du pays. La fonction militaire n'était pas une constante et pouvait être déléguée comme dans le cas de David avec Joab.

Moïse était le juge en chef d'Israël, un juge. Les chefs tribaux étaient divers chefs administratifs de la nation; leur « union fédérale » sous Moïse et Josué était essentiellement militaire et judiciaire. Ils étaient assujettis à une seule loi, et Moïse était le juge en chef de cette union fédérale ainsi que son commandant suprême. Moïse a délégué les fonctions militaires à Josué et a assumé lui-même les responsabilités légales.

En tant que juge en chef, Samuel a fait le tour du pays tous les ans pour rendre justice au peuple, pour assurer le droit de faire appel en le rendant immédiatement disponible.

1 Samuel 7: 16-17 Il allait chaque année faire le tour de Béthel, de Guilgal et de Mitspa, et il jugeait Israël dans tous ces lieux. <sup>17</sup> Puis il revenait à Rama, où était sa maison; et là il jugeait Israël, et il y bâtit un autel à Y<sup>e</sup>hovah (l'Éternel).

Le juge n'était pas un arbitre impartial, mais un défenseur partisan de la loi de Dieu, activement soucieux de faire en sorte que la justice de Y<sup>e</sup>hovah intervienne dans chaque situation.

2 Chron. 6: 23 écoute-le des cieux, agis, et juge tes serviteurs; condamne le coupable, et fais retomber sa conduite sur sa tête, rends justice à l'innocent, et traite-le selon son innocence!

### ***Le jugement de la cour***

Les jugements de la cour dans le droit biblique sont de deux sortes: premièrement, les jugements en rapport à l'argent et les biens, pour faire restitution, et, deuxièmement, les jugements sur la personne, de la peine corporelle à la peine capitale.

Deut. 1: 17 Vous n'aurez point égard à l'apparence des personnes dans vos jugements; vous écouterez le petit comme le grand; vous ne craignez aucun homme, car c'est Dieu qui rend la justice. Et lorsque vous trouverez une cause trop difficile, vous la porterez devant moi, pour que je l'entende.

Le jugement de la cour est le jugement de Dieu lorsque fidèlement rendu. Parce que la cour est si étroitement associée à l'activité de Dieu, les juges eux-mêmes sont appelés « dieux » dans les Écritures.

Psaumes 82: 1 Psaume d'Asaph. Dieu se tient dans l'assemblée de Dieu; Il juge au milieu des dieux.

Les juges sont la congrégation de Y<sup>e</sup>hovah. Ils sont une assemblée d'hommes qu'Il a appelés pour Le représenter en justice; à travers eux, Dieu rend le jugement ou la justice. Si le tribunal ne rend pas le jugement de Dieu par son apostasie de Dieu, il donnera inévitablement le jugement des hommes en termes de principes sataniques d'indépendance et d'anarchie.

Par leurs fonctions, les juges sont transformés en dieux et en fils de Dieu.

Psaumes 82: 6 J'avais dit: Vous êtes des dieux, Vous êtes tous des fils du Très-Haut.

Par leur échec à rendre le jugement de Dieu, ils périront.

Psaumes 82: 7 Cependant vous mourrez comme des hommes, Vous tomberez comme un prince quelconque.

Le plaidoyer d'Asaph devant de faux juges est le suivant:

Psaumes 82: 8 Lève-toi, ô Dieu, juge la terre! Car toutes les nations t'appartiennent.

Jésus a déclaré que les juges sont ceux à qui la parole de Dieu a été adressée et l'Écriture ne peut pas être anéantie.

Jean 10: 35 Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Écriture ne peut être anéantie,

La Bible est un livre, entre autres, pour l'organisation de la société civile en termes de la parole de Y<sup>e</sup>hovah. Nier son application civile, ou le rôle des juges sous Dieu, c'est tenter de briser les Écritures; et limiter son application à l'église et la piété purement personnelle est sûrement une hérésie.

Le test des juges en tant que fils de Dieu est de faire l'œuvre de Dieu, de rendre justice conformément à la parole et la loi de Dieu. Le test de Jésus lui-même est semblable. Il accomplit les œuvres que le Père lui a commandées de faire.

Jean 10: 37-38 Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas.<sup>38</sup> Mais si je les fais, quand même vous ne me croyez point, croyez à ces œuvres, afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi et que je suis dans le Père.

Dans les deux cas, le test est le même. Un faux Messie ne ferait pas l'œuvre commandée par Dieu dans Sa parole, la Bible. Parce que Jésus est venu dans l'accomplissement parfait de la parole prophétique, lui et nul autre n'est le Messie de Dieu le Père. De même, un faux juge ne fonctionnera pas comme un fils de Dieu, pour rendre la justice strictement en termes de la parole de Dieu, alors qu'un juge pieux ne rendra de jugement qu'en ces termes.

Les jugements de Dieu dans Sa Parole doivent devenir les jugements de Son peuple. Ce n'est que lorsque les gens sont rappelés à Dieu et à Son ordre qu'ils peuvent s'attendre à des bienfaits de cet ordre. Selon Salomon:

Prov. 29: 18 Quand il n'y a pas de révélation, le peuple est sans frein; Heureux s'il observe la loi!

La révélation ici est assimilée à l'observance de la loi. La loi de Dieu est une loi totale; elle ne se limite pas à un segment de la création, comme la vie privée de l'homme, sa vie ecclésiale ou tout autre domaine partiel. Quand les hommes, en termes de la loi de Y<sup>e</sup>hovah, rendent les jugements de Y<sup>e</sup>hovah dans leurs maisons, églises, écoles, vocations, et dans l'état, alors les tribunaux aussi rendront les jugements de la loi totale de Y<sup>e</sup>hovah.

### ***Perfection***

Une déclaration dans la loi dit:

Deut. 18: 13 Tu seras parfait avec Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel), ton Dieu.

Jésus l'a réaffirmé dans le sermon sur la montagne.

Matt. 5: 48 Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait.

On ne nous dit pas de faire quelque chose que nous ne pouvons pas faire. On nous dit que Noé était parfait.

Genèse 6: 9 Ce sont ici les générations de Noé, Noé était un homme juste; il était parfait parmi ceux de son temps; Noé marchait avec Dieu.

Abraham a été appelé à être parfait.

Genèse 17: 1 Et Abram était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans; et Y<sup>e</sup>hovah (l'Eternel) apparut à Abram, et lui dit, Je suis le Dieu Tout-puissant; marche devant ma face, et sois parfait;

Dans les Psaumes, on fait référence à l'homme parfait.

Psaumes 37: 37 Prends garde à l'homme intègre, et regarde l'homme droit, car la fin d'un tel homme est la paix;

David a déclaré qu'il se comporterait sagement d'une manière parfaite.

Psaumes 101: 2 Je prendrai garde à la voie droite. Quand viendras-tu à moi? Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur, Au milieu de ma maison.

Les mots de l'Ancien Testament traduits par "parfait" signifient droit, intègre, irréprochable et les mots du Nouveau Testament ont la signification de mature, complet. Il n'y a aucune référence ici au fait d'être sans péché. C'est un état que nous n'atteindrons jamais en tant qu'être humain.

Nous pouvons être irréprochables en ce qui concerne le but de Dieu, mais nous ne serons jamais sans faute. L'influence du piétisme a été

importante dans l'histoire moderne; il a donné un faux témoignage sur les exigences de Dieu. Son emphase sur la perfection sans péché a en fait engendré le péché. Là où les hommes attendent une perfection sans péché des autres hommes, ils sont facilement entraînés dans une intolérance pécheresse aux faiblesses humaines.

Il y a un faible niveau de tolérance envers les enfants, les voisins, les maris, les épouses, les amis et les associés. Au lieu de résoudre des problèmes, ce type de perfectionnisme les aggrave. Accorder une importance exagérée aux faiblesses humaines revient à porter un faux témoignage à leur sujet.

La loi ici est simple:

Galates 6: 2 Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Christ.

Cela est très clairement une référence à nos fautes et faiblesses.

Galates 6: 3-4 Si quelqu'un pense être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il s'abuse lui-même. <sup>4</sup> Que chacun examine ses propres œuvres, et alors il aura sujet de se glorifier pour lui seul, et non par rapport à autrui; <sup>5</sup> car chacun portera son propre fardeau.

Nous avons tous besoin de corrections de temps en temps, mais la plupart du temps, nous

devons vivre ensemble conscients de nos faiblesses communes et travailler ensemble pour acquérir cette maturité qui vient de la recherche d'abord du royaume de Dieu et de Sa justice.

Matt. 6: 32 Car toutes ces choses, ce sont les païens qui les recherchent. Votre Père céleste sait que vous en avez besoin.

Notre plus grande force réside donc dans ce que l'on appelle la «perfection» et qui signifie la maturité en termes du dessein de Dieu et qui obtient la bénédiction de Dieu, même au milieu de graves ennuis. La maturité est la capacité de grandir en termes de nos expériences et de les utiliser pour se rapprocher du dessein de Dieu pour nous.

Sans cette maturité, aucune cause ne peut survivre. Sans la capacité de croître en termes d'un objectif, aucune cause ne peut durer simplement en éradiquant les éléments subversifs. Le sel qui a perdu sa saveur n'est bon qu'à être jeté dehors, et à être foulé aux pieds des hommes (Matt. 5: 13).

Il n'y a pas de protection divine pour les hommes et les nations qui perdent leur vocation et leur saveur. En effet, il n'y a pas d'échappatoire au jugement.

Amos 5: 19 Vous serez comme un homme qui fuit devant un lion Et que rencontre un ours, Qui gagne sa

demeure, appuie sa main sur la muraille, Et que mord un serpent.

Obéissez à TOUTE la loi. Ne faites pas de mal à votre prochain et soyez un serviteur véridique et fidèle du seul Vrai Dieu.

Amen, Y<sup>e</sup>hovah